



## HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Accueil du Public :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
de 9H00 à 12H00

Tél : 05 53 01 07 17

[mairie.fongrave@wanadoo.fr](mailto:mairie.fongrave@wanadoo.fr)

<http://www.fongrave.fr>

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir en mairie, pendant ces horaires, nous serons à votre disposition. Il suffit de prendre rendez-vous.

## SOMMAIRE

Infos municipales	page 3
Vie du village	page 4
Nouveautés à Fongrave	page 6
Urbanisme - P.L.U.I.	page 7
Travaux	page 9
Animations	page 10
Associations	page 11
Budget	page 17
Devenez sapeur-pompier	page 18



# INFORMATIONS MUNICIPALES 2017/2018

## État Civil

### DÉCÈS 2017 :

FAVRETTO Germain, le 20 mars 2017  
MARCON Constantin, le 11 mai 2017  
EL ALLALI Fatima, le 12 juillet 2017  
MESSINES Aimée, le 11 septembre 2017  
GIROU Marie Odette, le 2 octobre 2017  
HIGON VALLÈS Josèphe, le 6 novembre 2017  
CHAUVEL Andrée Yvette, le 18 janvier 2018

### DÉCÈS 2018 :

DELAURIER Rose, le 25 janvier 2018  
LANDÈS DARINI Aaron Jean-Pierre, le 25 janvier 2018  
CADIOT Pierrot, le 6 mars 2018  
GRANAT Antoinette, le 22 mars 2018  
JEAN Gilbert, le 23 mars 2018  
GARRIGOU Georgette, le 13 avril 2018

### NAISSANCES 2017/2018

DELPRAT Aris, le 28 juillet 2017  
CHAUVEL Maxence, le 4 février 2018  
MORAIS-BORGES Gabin, le 3 Avril 2018  
BERNARDI Madeline, le 6 Avril 2018  
DELEPIERRE-COUSSEAU Lou-Ann le 6 Avril 2018  
DOS SANTOS Casimiro Kevin, le 13 Avril 2018

### MARIAGES 2017/2018

CANTIN Guillaume et FLAHAUT Célyne  
Le 9 septembre 2017  
BERTHOUMIEUX Julien et GULAREK Lindsay  
Le 16 décembre 2017  
MORAIS-BORGES Philippe et GUILLEMOT Sophie  
Le 28 Février 2018

### NOUVEAUX HABITANTS 2017/2018 :

Mme FAVALE Marlène, au « Bourg »	Mr et Mme LEVASSEUR Jean-Pierre, à « Gineste »
Mr ARRIGO Alain, à « Fauché »	Mme RODRIGUES et Mme VALÉRA, au « Bourg »
Mr FRÉJABIE Mickaël, à « Baladas »	Mr et Mme BIGOT Alfred, au « Bilou »
Mr et Mme WEISS Rani, au « Bourg »	Mr BÉNET Didier, à « Bourdichou »
Mr Boelle Patrick, à « Fauché Bas »	

Fongrave a vu disparaître en 2017 et 2018 de nombreuses figures du village.

Le 23 Janvier dernier, nous avons aussi eu la douleur de perdre subitement Sandrine Vergnolles, notre cuisinière qui assurait avec dévouement et compétence, le service de la cantine depuis 5 ans. Son sourire et sa gentillesse avaient fait l'unanimité au sein de notre collectivité.

Deux jours après, notre commune a été de nouveau endeuillée par le décès de Madame Rose Delaurier et du petit Aaron Landès, dans l'incendie de leur domicile.

## **Rappel des horaires petits travaux de jardinage et de bricolage :**

Nous avons enregistré certaines doléances quant aux nuisances sonores occasionnées par ces petits travaux. Un arrêté municipal (consultable en mairie) a été pris fixant les horaires de tontes et différents petits travaux de bricolage comme suit :

**En semaine : de 8H à 12H et de 14H à 19H**

**Le samedi : de 8H à 12H et de 15H à 19H**

**Le dimanche et jours fériés : de 10H à 12H**

## **Recensement**

Les agents recenseurs vous remercient de votre accueil pendant leurs tournées. Nous avons pu comptabiliser **653** habitants dans notre commune.

## **Environnement**

### **Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs avant d'être déposées dans les containers.**

Les containers pour les ordures ménagères sont vidés toutes les semaines, les containers pour les emballages ménagers (jaune) tous les 15 jours, le papier (bleu) et le verre (vert) toutes les trois semaines. En cas de surcharge des ordures ménagères et des emballages ménagers derrière la salle de sports, deux autres points de collecte sont à votre disposition, route de Castelmoron (Chalès), et route du bord du Lot (La Patique).

Ces containers ne sont pas destinés à recevoir des encombrants. Pour cela une déchèterie est à votre service gratuitement, à Ste Livrade sur Lot (à Nombel) aux horaires suivants :

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour rappel, le n° 05 53 41 01 77 vous permet de contacter les services techniques en charge des encombrants de gros volume (service gratuit sur inscription).

## **Agence Postale Communale**

Depuis le 22 mai 2017, l'Agence Postale Communale a ré-ouvert dans les locaux de la mairie. Séverine DEFRESSINE vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h (sauf le mercredi) et le samedi de 10h à 12h.

## **Services proposés**

- Achat d'enveloppes, de timbres, boîtes d'emballage.
- Retrait et dépôt d'argent sur les comptes de la Poste, 300€ maximum par semaine.
- Affranchissement de courrier, de courrier recommandé, de colissimo.
- Retrait de vos recommandés non distribués.
- Mise en place de « veiller sur mes parents ».

Par souci de confidentialité des opérations, nous signalons à tous les usagers de ce service que l'agent n'a pas accès à leurs comptes.

Téléphone : 05 53 01 07 00

## **Délivrance des cartes grises et permis de conduire**

Les changements de carte grise et de permis de conduire se font uniquement par Internet depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

## Délivrance des documents d'identité

Depuis le 15 mars, les demandes de renouvellement de Carte Nationale d'Identité et de passeport doivent se faire dans un centre équipé de matériel biométrique. La mairie de Ste Livrade est le centre le plus proche.

### Pièces à fournir :

Ancienne carte nationale d'identité

Justificatif de domicile + 2 photos

Acte de naissance (en cas de perte ou de vol ou 1<sup>ère</sup> demande)

Timbre fiscal de 25€ en cas de perte ou vol

## LOCATION DES SALLES ET DU MATERIEL (chaises et tables) :

Nous vous rappelons que **la salle de sport** est louée sans matériel, celui-ci appartenant à l'A.S.F.R. Vous devez contacter cette association (Tél : 05 53 70 30 16) si vous désirez utiliser tables et chaises avant de valider la location de la salle.

Pour les particuliers, la location de la salle est de 100€ accompagnée d'une caution de 200€. L'assurance est obligatoire et la consommation électrique est en supplément. (ainsi que le chauffage si nécessaire)

En ce qui concerne **la petite salle**, la location est de 100€ du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre et de 150€ du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril de chaque année accompagnée d'une caution de 200€ (assurance obligatoire). Une convention d'utilisation doit être signée au préalable.

**Rappel : aucune des salles n'est équipée pour cuisiner. Pour y organiser un repas, il est nécessaire de recourir à un traiteur.**

## GÎTES :

### Tarifs des gîtes :

		Gîte 1 (6 places) Gîte 3 (6places)	Gîte 2 (4 places)
De mi-juillet à mi-août	Très haute saison la semaine	450€	340€
Du début juillet à mi-juillet et de mi-août à début septembre	Haute saison la semaine	370€	300€
De fin mai à fin juin et septembre	Moyenne saison la semaine	330€	240€
Du 1 <sup>er</sup> octobre à fin mai	Basse saison et petite vacances scolaires la semaine	280€ + Consommation électrique	200€ + Consommation électrique
	Le week-end	180€	180€
	La journée supplémentaire	60€	60€
	Le mois	470€ + Consommation électrique	400€ + Consommation électrique
	Caution	400€	400€

## INFOS BIBLIOTHEQUE :

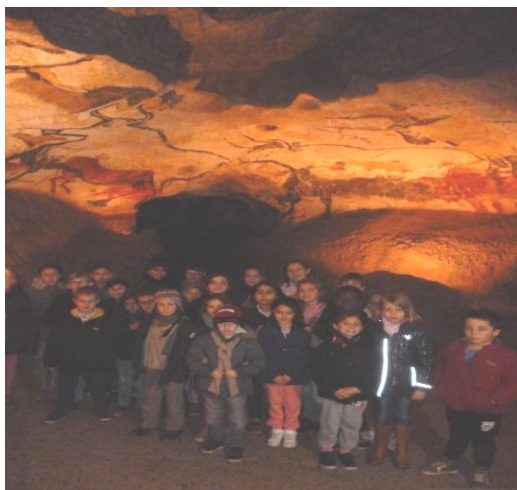
En 2017 la bibliothèque de Fongrave a prêté 3 220 livres aux lecteurs de Fongrave et des communes environnantes. Lors du passage du bibliobus qui s'effectue 2 fois par an, 1000 ouvrages ont été échangés avec la bibliothèque Départementale (romans, policiers, BD, albums, documentaires) pour jeunes et adultes.

Début Janvier 2018 : 91 nouveaux livres (achat municipalité) et livres donnés (BDP de Villeneuve et particuliers) ont intégré les bacs de la bibliothèque. Plus de 3 000 livres attendent votre visite, dont un choix important de « large vision ».

Nous vous rappelons que le prêt de livres est gratuit. Nous remercions toutes les personnes ayant fait don de livres et de revues. Horaires d'ouverture : Mardi de 9h à 12h et Samedi de 10h à 12h.

## ECOLE

"L'école compte cette année 57 élèves qui se sont rendus en Dordogne pour un voyage scolaire de deux jours (26 et 27 mars) autour du patrimoine de la Préhistoire et du Moyen Age. Au programme, visite de la grotte de Lascaux puis du parc du Thot où les enfants ont participé à des ateliers pour peindre et faire des colliers comme les hommes de Cro-Magnon, ou encore s'initier aux fouilles archéologiques. Le deuxième jour, visite contée du château de Castelnaud et ateliers sur la calligraphie et les blasons du Moyen Age. Ce beau voyage qui a enchanté les enfants a été possible grâce au soutien financier de l'Association de Parents d'élèves et de la commune."



## NOUVEAUTES A FONGRAVE

### TOILETTAGE CANIN :



Aurélie accueille vos protégés  
sur rendez-vous pour un toilettage

## REOUVERTURE DU COMMERCE

### « Aux délices de Fongrave »

Dominique et Marc ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture du restaurant "Aux délices de Fongrave" le 19 Mai 2018  
Menus traditionnels et des spécialités d'ici et d'ailleurs.

Tout cela avec beaucoup de soins et des produits frais et locaux.

Le restaurant sera ouvert du mardi au dimanche, midi et soir.



### LE POTAGER BIO :

Votre magasin bio à la ferme Le Potager Bio a ouvert à Fongrave en Juillet dernier. Fabrice et Coralie vous accueillent le Mercredi et le Vendredi de 15h à 19h et le Samedi de 9h à 12h.

Tous les légumes de saison, fraises, fruits et spécialités locales : le tout 100% certifié AB.

Animations de l'été : tous les Samedis matin : échange de recettes, bar à jus frais...

Nous vous attendons nombreux...



## **URBANISME :**

**Rappel :** Tous les travaux concernant : les clôtures, les toitures, les fenêtres de toit, l'installation de panneaux photovoltaïques, les modifications de façade (pose de volets roulants ou portail), la construction d'abris de jardins et de voitures, de serres agricoles, de piscines, de changement de destination d'un bâtiment, d'aménagements de terrasses couvertes ainsi que toutes les autres constructions **doivent faire l'objet d'une demande en mairie et de l'instruction d'un dossier par le service urbanisme.**

### PLUIH PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL-HABITAT

La communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois a lancé un projet de document d'urbanisme commun à toutes les communes de son territoire en 2014.

#### Pourquoi un PLUIH ?

Pour élaborer un projet commun et global, qui sera concret, pragmatique et évolutif, pour respecter les obligations juridiques découlant des lois Grenelle et Alur.

#### C'est quoi ?

Le PLUI délimite les différentes parties du territoire, en fonction notamment des destinations de constructions et d'usages qu'elles ont vocation à recevoir (ex. : de vocation principale : habitation, activités, équipements, loisirs, agriculture...).



Il fixe sur ces différentes parties du territoire les règles d'utilisation des sols (ex. : destinations autorisées ou soumises à conditions, volumétrie et implantation des constructions, aspect extérieur des bâtiments et traitement des abords, équipements et réseaux), qui sont définies de façon à prendre en compte les caractéristiques des espaces bâtis et naturels dans lesquels se situent les projets.

### **Comment ?**

C'est une procédure longue (3 ans) constituée de plusieurs étapes :

- diagnostic du territoire et définition des enjeux
- projet d'aménagement et de développement durable
- traduction règlementaire des zonages, des orientations d'aménagement de secteur
- finalisation du PLUIh

### **Où en sommes-nous ?**

La dernière étape est en cours. Avant de finaliser le projet, **l'avis des habitants est sollicité par le biais d'une enquête publique. Elle se déroulera du lundi 18 juin au mardi 31 juillet 2018.** Pour cela, un commissaire enquêteur a été diligenté ; il est chargé d'assurer des permanences (mairie de Fongrave **le Jeudi 28 juin et le jeudi 19 Juillet de 9h à 12 h**) et recueillir les observations ou requêtes des administrés.

### **Quels sont les projets soumis à l'enquête publique ?**

.**Le PLUIh**, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat. Il définit les règles d'utilisation des sols (activités et constructions) sur l'ensemble de la CAGV. Il remplace tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur.

. **Le Périmètre Délimité des Abords (PDA)** modifie le périmètre de 500 mètres de protection autour des Monuments Historiques (Prieuré, église saint Léger et Chapelle Notre Dame de Tout Pouvoir)

### **Comment s'informer ?**

Durant ce délai, le dossier est consultable :

- Sur le site internet de la CAGV, à la rubrique : Enquête publique PLUIH- AVAP-PDA
- En version papier à la mairie de Fongrave

### **Comment s'exprimer ?**

Pendant l'enquête :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie
- par courrier postal à Monsieur le Président de la Commission d'enquête PLUI – Pôle Urbanisme et Habitat 24, rue du Vieux Pont 47 440 Casseneuil
- par mail : [enquetepubliquepluih-avap-pda@grand-villeneuvois.fr](mailto:enquetepubliquepluih-avap-pda@grand-villeneuvois.fr)

### **Et si l'on veut consulter le dossier et s'exprimer en dehors des horaires classiques ?**

Le Pôle Urbanisme et habitat de la CAGV (situé Place des Droits de l'Homme à Villeneuve sur Lot) sera exceptionnellement ouvert pour l'enquête publique les mardis 19 et 26 juin, 10 et 17 juillet jusqu'à 20h, les jeudis 5 et 26 juillet jusqu'à 20h, les samedis 30 juin, 14 et 28 juillet de 9h à 12h

Vous pouvez retrouver l'actualité de la procédure au fil des conseils municipaux de Fongrave ou sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois.

Vous pouvez également contacter le service directement par mail : [plui@grand-villeneuvois.fr](mailto:plui@grand-villeneuvois.fr).  
ou au 05 53 49 66 80



## Travaux à venir

### À venir :

- aménagement paysager de la rue
- aménagement du carrefour de la Chapelle

## Travaux réalisés

### Logements communaux

- Les logements communaux ont été entièrement rénovés et améliorés avant l'arrivée des nouveaux locataires.

### Voirie

- Pour la sécurité de tous, le carrefour de la Patique a été surélevé afin de faire ralentir les véhicules.

### Le cimetière

- La reprise des tombes en état d'abandon est terminée. Le cimetière a repris un aspect « agréable » et propre. Les caveaux repris, encore en état, sont à vendre. Pour les tarifs, vous pouvez vous adresser à la mairie. Au cimetière, un columbarium a été créé ainsi qu'un jardin de souvenir.



### Monument aux morts

- La cérémonie de 8 Mai a été célébrée devant le nouveau monument aux morts.



**Tous ces travaux et aménagements ont été réalisés sans augmentation d'impôts.**

## 24<sup>ème</sup> Ronde cycliste USEP 2018

Pour la 24<sup>ème</sup> année consécutive, le Comité Départemental de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré du Lot-Et-Garonne organise la Ronde Cyclotouriste USEP qui rassemblera, du lundi 18 juin au samedi 23 juin 2018, environ 120 enfants des écoles primaires du département. Ces enfants, âgés de 8 à 11 ans, parcourront les routes de notre département à vélo, durant 6 jours, encadrés par une cinquantaine d'adultes, dont leurs enseignants, des parents volontaires et des bénévoles.



# Animations

## Marchés de Producteurs

Comme chaque année depuis 2000, les marchés de producteurs de pays auront lieu du (5 juillet au 30 août) dans un cadre verdoyant et reposant.

Les producteurs vous accueilleront pour des soirées conviviales, gourmandes et animées.

05 Juillet :	Band à sept	Bandas
12 Juillet :	Mick Fontaine	Variétés
19 Juillet :	Pascal Chatel	Variétés
26 Juillet :	IONA	Pop Funk
02 Août :	Les Brigadiers	Variétés
09 Août :	Jean Marie Guillot	Variétés
16 Août :	Jean's Company	Rock
23 Août :	IONA	Pop Funk
30 Août :	Pascal Chatel	Variétés



## Animations diverses :

- 26 mai-10h30 : Au fil du Lot  
(En barque électrique)
- 23 juin-10h30 : Au fil du Lot
- 26 juillet-17h30 : Fongrave en canoë
- 9 août-17h30: Fongrave en canoë

## Fongrave en canoë

Changez de point de vue, en découvrant FONGRAVE depuis le Lot.

- Le 06 juillet à 17h
- Le 10 juillet à 10h
- Le 06 août à 10h



Le rendez-vous est à la halte nautique (à côté de la mairie).

Sorties organisées par « Fun Grave ». Accessible à partir de 6 ans – Tous les participants doivent savoir nager.

Renseignement : FERREIRA Hannibal

Téléphone : 06 17 17 61 60

Mail/ Site Internet : [nbks47@sfr.fr](mailto:nbks47@sfr.fr) ou [www.nautilius-bks.fr](http://www.nautilius-bks.fr)

Fun-Grave va fêter sa première année d'existence. L'implantation à Fongrave est une réussite avec le projet de l'Eco Base en 2018, on devrait passer au niveau supérieur, avec une base pour mieux accueillir le public ! Nous allons renouveler tous les jeudis soir en juillet et août, à partir de 17h, la sortie en canoë avec dégustations à la ferme des Tuileries. Nous continuerons main dans la main avec la mairie à valoriser et préserver le site et la rivière le Lot.

## Rando de la Panlebé

Comme chaque année, le Panlebé organise une multirando (pédestre – VTT), le dimanche 1 juillet 2018.

Pour des renseignements complémentaires.

- [Jeanlouis-verdier@wanadoo.fr](mailto:Jeanlouis-verdier@wanadoo.fr)
- [la.panlebé@orange.fr](mailto:la.panlebé@orange.fr)



## ASSOCIATIONS

### Chasse

La saison de chasse 2017/2018 sur la commune de Fongrave s'est déroulée parfaitement tout au long de cette période.

Nous avons effectué plusieurs activités :

- ☞ lâchers de gibiers, faisans, perdrix afin de satisfaire les chasseurs locaux
- ☞ organisation de plusieurs lotos
- ☞ repas des propriétaires le dimanche 24 juin 2018, et repas de chasse prévu le dimanche 13 mai 2018
- ☞ réalisation de plusieurs battues aux chevreuils et sangliers pour la régulation de ces espèces.
- ☞ destruction des nuisibles tels que renards, ragondins, pies, etc ... mission réussie par nos piégeurs qu'il faut remercier.

Il est important de remercier également les propriétaires terriens de cette commune, sans eux nous ne pourrions pas prétendre à cette passion qui est la chasse.

La gageure pour la société de chasse est de réussir à limiter le développement des populations croissantes de chevreuils et sangliers, qui entraîne dégâts et pertes chez les agriculteurs certes mais aussi dans nos jardins, et qui occasionne des accidents de la circulation.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une excellente saison à venir.

### APE

L'Association des Parents d'Elèves de Fongrave se mobilise pour participer activement au financement des projets pédagogiques de l'école et aux manifestations pour nos enfants : Loto, Carnaval, Noël....

Cette année, toute l'école part 2 jours en Dordogne. Au programme : Préhistoire et Moyen-Age  
Du coup, le Samedi 30 Juin, lors de la kermesse, nous organisons UNE SOIREE ANIMEE AVEC REPAS (sur réservation)

Vous pouvez d'ores et déjà réserver en nous appelant au 06-24-32-64-17 ou au 06 40 96 54 97  
On compte sur vous !!!!

### Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le samedi 26 mai à 21h pour un loto spécial été de nombreux lots à gagner et une super bourriche.

Et rendez-vous les 8,9 et 10 juin à l'occasion de la fête votive. Cette année nous avons choisi comme thème l'Italie, voici le programme :

Samedi 9 juin

-de 13h30 à 17h30 parcours gonflable et ventiglisse (prévoyez le maillot de bain) payant.

-à 20h repas dansant spécial Italie sur réservation

Dimanche 10 juin

1er rassemblement de mobylette et solex

- à 12h barbecue géant sur réservation

L'après-midi présence de la Batupagäi (orchestre à percussion)

Tous le week-end les manèges vous attendent.

Les repas et le rassemblement sont sur inscription

Au [0666273935](tel:0666273935) ou par mail [comite.des.fetes.fongrave@hotmail.com](mailto:comite.des.fetes.fongrave@hotmail.com).

On vous attend nombreux n'hésitez pas à venir faire un tour.



## **Association Lot pour Tous**

Riverains, plaisanciers, pêcheurs, utilisateurs du Lot, bonjour

L'association « Lot pour Tous » a pour objet de mettre en contact, de faire connaissance et de réunir les âmes de bonne volonté autour de cette belle rivière LOT sur la zone de motonautisme de Castelmoron sur Lot / Fongrave et Le Temple sur Lot.

Son action a pour but d'être un interlocuteur entre les usagers, les riverains, les pêcheurs et les autorités compétentes à savoir : la Préfecture, la sous-Préfecture, le Smavlot, la Gendarmerie...

De nouvelles règles de police de navigation sur le Lot ont été mises en place : interdiction d'utilisation de bouées tractées, nombre limité de bateau sur la zone de motonautisme...

Ces nouvelles dispositions sont disponibles auprès de la Mairie de Fongrave, de notre association (contact 06 21 23 76 41) ou du Smavlot à Castelmoron sur Lot.

L'association « Lot pour Tous » demande à tous les utilisateurs de bien vouloir respecter ces nouvelles consignes sans oublier les anciennes à savoir :

- les distances de passages des rives
- les limites de la zone de motonautisme
- le respect des limitations de vitesse par zone en raison des nuisances sonores
- les créneaux horaires

Nous comprenons bien que l'activité de motonautisme sur le Lot ne peut pas plaire à tout le monde en raison de nuisances sonores qu'elles engendrent pour les riverains. Mais nous pensons qu'une entente cordiale est réalisable. Il en va du bien-être de tous mais aussi de la faune et de la flore, et le plus important : la possibilité de garder **cet espace de liberté et de loisir**.

Cordialement

## **Fraternelle**

L'Association Fongravaise d'anciens combattants est engagée dans le droit au devoir de mémoire dû à tous ceux qui ont participé aux conflits sous le drapeau français.

Remise du nouveau drapeau de la Fraternelle au président et au porte drapeau de l'association.



Remise de médaille à Mr Martin



## **A.S.F.R**

Cette association Fongravaise est au service de la Commune et donc de toutes les associations qui la composent. Elle participe activement aux Marchés des Producteurs de Pays pour que Fongrave soit vivant et attractif. Si vous êtes intéressés par ces valeurs venez nous rejoindre car plus nombreux nous serons, plus nous pourrons faire de choses. Cette année grâce aux bénéfices des marchés un lot de chaises et de tables a été acheté afin d'augmenter la capacité de places assises et de remplacer le matériel dégradé.

## **AAPPMA : OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE ORGANISÉE PAR L'AAPPMA FONGRAVE MONCLAR**

L'AAPPMA FONGRAVE-MONCLAR (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) sous l'impulsion d'une équipe passionnée et dynamique œuvre pour la sauvegarde et la découverte du milieu aquatique.

En effet, depuis 4 ans maintenant cette équipe motivée propose de plus en plus de manifestations afin de faire découvrir cette passion qu'est la pêche mais aussi de mettre en valeur le milieu naturel et faire comprendre de l'intérêt et l'importance de sa sauvegarde.

Dans une idée d'amélioration de la qualité de l'eau et de maintien d'une biodiversité accrue sur le secteur, l'AAPPMA FONGRAVE-MONCLAR organise en partenariat avec l'association Lot'Envi (association de sensibilisation à l'environnement) une opération rivière propre qui consiste à ramasser les déchets aux bords de la rivière en bateau et à pied sur le secteur de Fongrave.

Cette initiative avait déjà été réalisée en 2017 et avait eu un franc succès puisque près de 100 kg de déchets avaient été sortis de la rivière.

En parallèle l'association Lot'Envi propose des ateliers créatifs autour de la récupération des déchets.



### **Présentation de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) :**

L'AAPPMA FONGRAVE MONCLAR est une association qui œuvre pour la mise en valeur de la rivière Lot et du loisir pêche. En effet, depuis plusieurs années maintenant une équipe jeune, dynamique et passionnée se mobilise pour initier les jeunes et moins jeunes à la pêche mais aussi pour la sauvegarde du milieu aquatique, la préservation de la rivière LOT et de la ressource en eau. Rappelons que l'eau est une ressource importante pour l'homme, sans eau pas de vie sur Terre.

Au travers de multiples événements, concours de pêche, ramassage de déchets, empoissonnement de la rivière, mise en place de frayères artificielles pour faciliter les reproductions, cette association souhaite mettre en avant la richesse du Lot mais aussi la richesse du partage d'une passion comme la pêche.

De plus, cette association va créer dans les prochains mois un APN (Atelier Pêche Nature). Cet APN, ou école de pêche aura pour but, au travers de multiples activités (ateliers pêches, apprentissage de la rivière et des espèces qui la composent, concours et défis parents-enfants) de faire découvrir le milieu naturel et cette passion qu'est la pêche.

Tous les volontaires sont bien évidemment les bienvenus pour partager avec eux cette passion et ses moments conviviaux et de rassemblement autour d'un seul et même objectif.

### **Evènements de l'AAPPMA en 2018 :**

- Lâchés de truites Tolzac, lac du Magre (Monclar) : ouverture 10 Mars et à Pâques le 31 mars
- Demi-journée ramassage des déchets berge du Lot (Fongrave) : 14 Avril et 15 Septembre
- Concours de pêche au coup lac du Magre (Monclar) : Samedi 3 Juin
- Concours Float tube sur le Lot (Fongrave) : Dimanche 19 Août
- Concours Bass Nation sur le Lot (Fongrave) 6 et 7 Octobre
- Empoisonnement au mois de Novembre
- Concours bateau sur le Lot : Décembre
- Concours pêche à la carpe : mi avril

**Plus de renseignements par téléphone au 06 16 76 43 01  
ou par Facebook sur la page de l'Aappma Fongrave-Monclar**

## La vallée mauve

### **Une année riche en sorties et en actions**

Notre club, sous l'effigie de la **Génération mouvement**, continue son cheminement. Ses quelques 100 adhérents participent régulièrement aux différentes manifestations proposées tout au long de l'année.

Les Activités traditionnelles du Club sont, pour le plaisir de tous :

- Les petits lotos : le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois à Fongrave,  
le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois à Saint-Etienne-de-Fougères.
- La belote : le 4<sup>ème</sup> mardi du mois à Saint-Etienne-de-Fougères.
- Les grands lotos qui nous ont permis d'organiser quelques sorties intéressantes avec le Club de Tomtourville (Tombeboeuf, Tourtès, Villebramar).

Pour l'année 2017, ces sorties ont été variées en destination, durée et thème :

- ★ **Le 21 Janvier : Music Hall L'ange Bleu à Gauriaguet (33)** - Spectacle Cabaret – repas animé.
- ★ **Le 19 Avril : Neuvic, ville de Corrèze au cœur des gorges de la Haute Dordogne.**
- ★ **Le 21 Juillet : les Folkloriades.** Voyages musicaux en Arménie, Catalogne, Pérou, Cap Vert...
- ★ **Le 28 Juillet : Croisière sur le Lot.**
- ★ **Les 12 et 13 Septembre : Le Cantal** - Découverte de cette magnifique région.
- ★ **Le 28 Octobre : 3ème Festival dansant de l'Accordéon à Bergerac (24).**

Mais ce qui nous rassemble le plus est : **le repas annuel et la journée repas / loto**. A cette occasion, nous fêtons les anniversaires des 8 décennies et plus...

En 2018, le 22 mars lors de notre repas annuel nous avons fêté 11 anniversaires de 80 ans ; 5 anniversaires de 85 ans ; 1 anniversaire de 90 ans et 1 anniversaire de 95 ans... et sans oublier les anniversaires de mariage : 50 ans ; 55 ans ; 65 ans ! Belle journée riche en émotion !

Les danseurs ont pu s'amuser, se dégourdir les jambes avec l'orchestre Jean Roberty.

Côté « Soin et Santé », nous proposons des séances de pédicure tous les 2 mois pour ceux qui le souhaitent. Ce service est réservé aux adhérents du club : prochain rendez-vous, le mardi 17 avril, 14 heures, salle de réunion à Saint-Etienne-de-Fougères.

De nouveaux membres sont entrés au Conseil d'Administration dont Madame Delsuquet. Quant au bureau, il reste inchangé :

Claudette TRIFFAUX : Présidente  
Ghislaine VANCAUWEMBERG : Secrétaire  
Danielle PERUZZA : Trésorière

Huguette TATAREAU : Vice-Présidente  
Christian LAGRANGE : Secrétaire adjoint  
Colette COUTELIER : Trésorière adjointe

**Merci à tous les adhérents, Merci aux communes qui nous aident grâce à leurs subventions et aux prêts des salles pour nos activités.**

***Rejoignez-nous ! Nous vous attendons...***





## **Basket**

Le Mot du Président du Basket Fongrave Castelmoron/lot  
Bonjours a toutes et tous,

Le comité départemental 47 a pris en compte les souhaits des clubs pour faire des poules de championnats uniques, ce qui permet aux jeunes de pratiquer le basket de septembre à mai.

Le BFC pour 2017 – 2018 a engagé des équipes filles et garçons en championnat départemental au nombre de huit. L'axe principal de notre club est la jeunesse avec aujourd'hui six équipes de jeunes et 2 équipes adultes. La saison 2017 – 2018 va bientôt s'achever, celle-ci se présente comme un bon cru les benjamins vont probablement jouer les phases finales, mais nous avons également les Minimes garçons qui eux dominent leur sujet sous la direction de Mr ZAZA.

En ce qui concerne les très jeunes et l'école d'arbitrage nous pérennisons la CTC avec le club de Le Temple/lot (UST).

Notre club a ainsi la chance de se porter relativement bien vis avis de l'effectif joueurs.

En termes de créations 2017 – 2018 a permis en coopération avec l'UST, le comité47, le collège Lucie Aubrac et le BFC de lancer une section sportive Basket avec une pratique du basket trois heures par semaines pour les sixièmes cinquièmes qui sont au nombre de dix-sept, Monsieur Vrech en est l'animateur. Les deux clubs en partenariat avec la Mairie de Castelmoron sur lot investis dans l'équipement de quatre panneaux qui ont été posés début Octobre dans le gymnase. Lors de la prochaine rentrée scolaire une section quatrième, troisième va ouvrir ce qui permettra aux enfants qui le souhaitent lors de l'entrée 2018 - 2019 en sixième de pouvoir pratiquer le Basket durant quatre ans.

Aujourd'hui la difficulté est toujours le nombre de bénévoles pour encadrer les jeunes. C'est pour cela que nous accueillons toutes les personnes souhaitant aider le club avec grand plaisir.

Les activités annexes du BFC sont : les LOTO du Téléthon à Fongrave, le Noel des enfants à Castelmoron, et une soirée qui a eu lieu le 17 Mars dernier à Castelmoron dont le thème était les années 80'.

Notre axe de progression pour la saison prochaine est de maintenir ces effectifs joueurs et progresser dans la mesure de nos capacités à assumer humainement et matériellement. Notre énergie va être d'améliorer la qualité des vestiaires de Fongrave ainsi que la salle de Castelmoron en partenariat avec les Mairies. Cela permettra aux clubs et aux enfants et à la section sportive de progresser et d'évoluer dans la pratique du Basket. L'idée est de remonter le niveau technique du basket dans le département mais surtout de pérenniser nos clubs ruraux.

Je conclurais en remerciant au nom du BFC tous ceux qui sont déjà engagés de près ou de loin dans cette belle aventure (bénévoles, joueurs, sponsors, communes, etc..) et sachez que si l'aventure basket vous tente, vous serez les bienvenus au BFC pour pratiquer, encadrer et encourager le basket local dans un esprit convivial et familial.

Le Président Jérôme Beteille







**A partir du 7 avril 2018  
nous voyagerons en BUS  
GRATUITEMENT**

### **Le réseau ELIOS**

ELIOS est le réseau de transport **100% GRATUIT** de l'Agglo du Grand Villeneuvois qui a été lancé le 7 juillet 2014. L'Agglo a décidé de créer un réseau unique qui dessert l'ensemble des communes du territoire : plus simple, plus pratique et un interlocuteur unique.

### **Les nombreux services :**

- 4 lignes principales sur Villeneuve, Bias et Pujols
- Les lignes secondaires à vocation scolaire : 1 aller/retour par jour en période scolaire et ouvertes à tout usager
- Un service de transport à la demande (à réserver par téléphone au préalable au 0 809 108 088, prix d'un appel local) « Elios à la demande » sur l'ensemble du territoire
- 1 Navette Boulevards qui part toutes les 15 minutes pour desservir le centre-ville
- Un service de location de vélos, V'élios

### **Plus d'infos :**

Site internet : [www.bus-elios.fr](http://www.bus-elios.fr)

Tel : 05.53.40.23.30

Maison de la Mobilité, 22 rue du Collège, 47 300 Villeneuve sur Lot

### **TÉLÉASSISTANCE :**

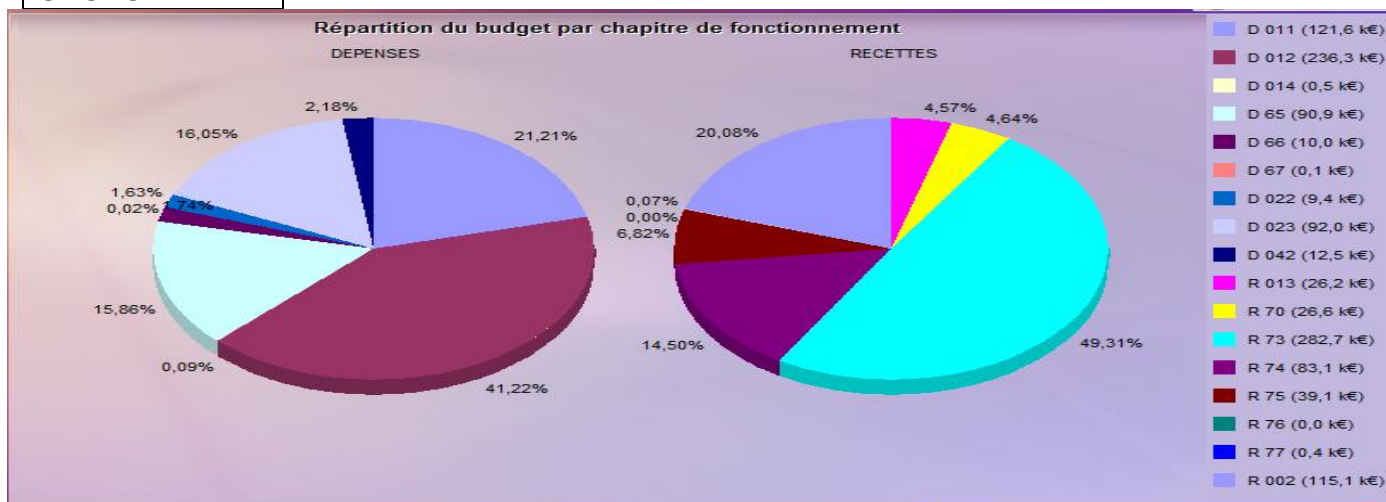
Pour les personnes seules à leur domicile ou sur leurs lieux de travail, pour les personnes d'un âge avancé, une maladresse, une chute est vite arrivée. Il est parfois vital pour les secours d'arriver le plus rapidement possible.

La téléassistance c'est une aide pour les personnes, en cas de chute, de malaise ou d'autre problème : vous avez juste à appuyer sur le bouton de votre montre, ou de votre collier et une assistance à distance se déclenche. Un appel téléphonique contacte les personnes de référence qui peuvent évaluer l'aide à apporter : soutien pour se relever, assistance médicale ou pompiers pour les cas graves.

L'avantage de cette téléassistance c'est d'être pris en charge rapidement, en cas de chute dans la maison, dans le jardin, dans la salle de bain, dans les escaliers, lorsque vous appuyez sur le bouton le centre de téléassistance est prévenu et les secours interviennent immédiatement (voisin, famille, pompiers).

# BUDGET 2018

## FONCTIONNEMENT



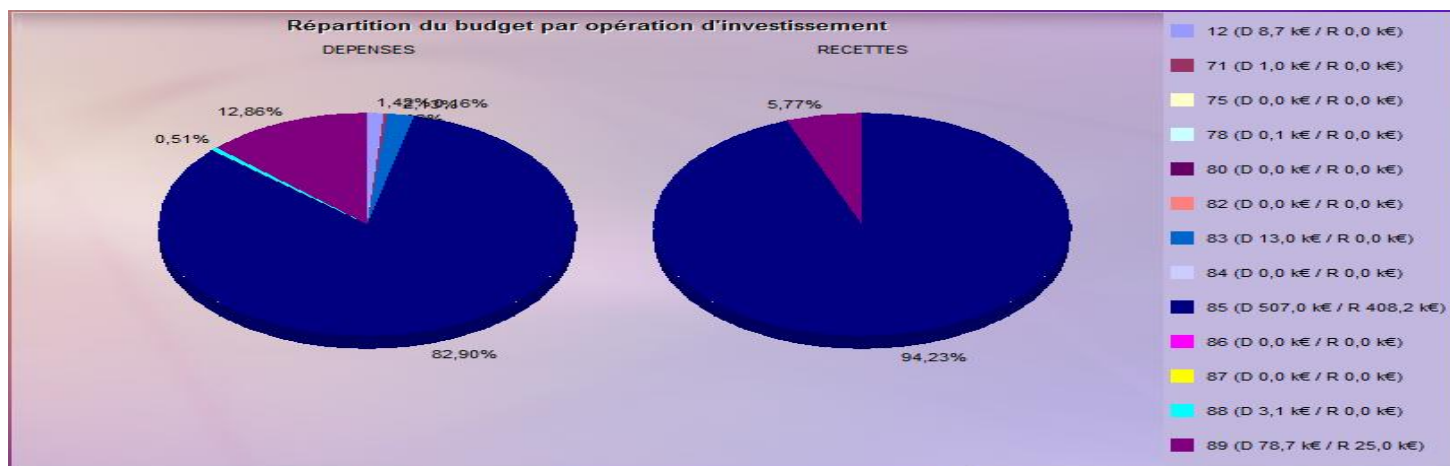
### DEPENSES

Code	Libellé	Budget 2018
011	Charges à caractère général	121 550
012	Charges de personnel et frais assimilés	236 270
014	Atténuations de produits	500
022	Dépenses imprévues	9 366
023	Virement à la section d'investissement	92 000
042	Opérations d'ordre de transfert	12 500
65	Autres charges de gestion courante	90 900
66	Charges financières	10 000
67	Charges exceptionnelles	100
<b>Total :</b>		<b>573 186</b>

### RECETTES

Code	Libellé	Budget 2018
002	Excédent de fonctionnement reporté	115 115
013	Atténuations de charges	26 200
70	Produits des services, domaine et ventes	26 600
73	Impôts et taxes	282 665
74	Dotations, subventions et participations	83 120
75	Autres produits de gestion courante	39 085
76	Produits financiers	1
77	Produits exceptionnels	400
<b>Total :</b>		<b>573 186</b>

## INVESTISSEMENT



### DEPENSES

Cde	Libellé	Budget 2018
001	Déficit d'investissement reporté	126 753
020	Dépenses imprévues	1 070
16	Emprunts et dettes assimilés	55 000
20	Immobilisations incorporelles	0
204	Subventions d'équipement versées	0
21	Immobilisations corporelles	52 900
23	Immobilisations en cours	558 725
<b>Total :</b>		<b>794 448</b>

### RECETTES

Code	Libellé	Budget 2018
021	Virement de la section de fonctionnement	92 000
024	Produits des cessions d'immobilisations	99
040	Opérations de transfert entre sections	12 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	254 689
13	Subventions d'investissement reçues	133 160
16	Emprunts et dettes assimilés	302 000
<b>Total :</b>		<b>794 448</b>

# Pourquoi pas vous ???

## Devenez Sapeur-Pompier Volontaire

En France, **80%** des sapeurs-pompiers sont des **sapeurs-pompiers volontaires**.

Des **femmes et des hommes de 17 à 55 ans** (étudiants, ouvriers, salariés, fonctionnaires, agriculteurs, et autres) qui ont décidé de prendre un engagement citoyen en parallèle de leurs activités professionnelles et/ou sur leur temps libre.

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent donc un **élément essentiel** dans le maillage et dans la réponse opérationnelle sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, nous avons besoin **d'étoffer nos effectifs** afin d'apporter une réponse et des secours efficaces et rapides à la population locale.

**Les pompiers volontaires ne sont pas les pompiers de Paris ou de Marseille, pas besoin d'être un sportif de haut niveau pour nous rejoindre ! Homme ou femme, vous POUVEZ rejoindre les rangs de nos casernes, quelque soit votre niveau sportif.**

## Venez nous rencontrer

Nous répondrons à toutes vos questions et **vous verrez que vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire** : oubliez vos préjugés, oubliez les reportages sur la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, **que vous soyez un homme ou une femme, vous avez les capacités requises** pour réaliser cet engagement. Nous avons besoin de vous !

## Sapeur-Pompier + volontaire = moi aussi

- Envie de donner de votre temps pour secourir ceux qui en ont besoin ?
- Envie d'être utile et de vous engager pour les autres ?
- Envie de ne savoir ni où, ni quoi, ni quand mais d'y être prêt ?
- Envie de maîtriser les gestes qui sauvent et ceux qui éteignent les feux ?

**Si vous avez répondu oui à chaque question...**

Allez vite vous renseigner à la caserne la plus proche de votre domicile ou en service départemental d'incendie et de secours de votre département.

## Nous vous attendons Devenez sapeur-pompier volontaire

Femme, homme, de 16 ans à 55 ans quels que soient votre métier, votre activité, venez partager un engagement fort au service de vos concitoyens, de vos voisins, de votre département...

Pour plus d'information les personnes à contacter pour devenir ou avoir des renseignements pompiers sont :

**Lieutenant : Périquet Laurent : 06.22.02.69.21**